



PREFET du DOUBS

~~Affranchie le 23/10/17~~
~~ff~~

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNES DE PLACEY ET NOIRONTE

Installation classée pour la protection de l'environnement

La demande d'autorisation unique présentée par le SYBERT (Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets) pour l'extension et le réaménagement de la déchetterie à Placey et Noironte, fera l'objet d'une enquête publique qui se déroulera **du 22 septembre à partir de 8h00 au 21 octobre 2017 jusqu'à 12h00** sur le territoire de ces communes.

M. José FERREIRA, retraité de l'Education Nationale, a été désigné par le président du tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les mairies de Placey (siège de l'enquête) et Noironte, aux jours et heures d'ouverture habituels, sous réserve de dispositions particulières :

- Placey : le vendredi de 15h00 à 18h00

- Noironte : - le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- le vendredi de 8h00 à 12h00

Le dossier d'enquête et le présent avis d'enquête seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs à l'adresse suivante : www.doubs.gouv.fr (Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/Enquêtes publiques ICPE).

Un poste informatique pour la consultation du dossier, sera également mis à disposition du public à la préfecture du Doubs (Hall d'entrée – Point numérique) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Les observations et propositions, pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet dans les mairies de Placey et Noironte, ou adressées directement par écrit à la mairie de Placey, siège de l'enquête (Mairie - 10, rue de la mairie – 25 170 PLACEY), à l'attention de M. José FERREIRA, commissaire enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête.

Elles pourront également être transmises par voie électronique **du 22 septembre à partir de 8h00 au 21 octobre 2017 jusqu'à 12h00** à l'adresse suivante : pref-observations-enquetes-publiques@doubs.gouv.fr (objet à rappeler obligatoirement : SYBERT Placey-Noironte) ou à l'aide du formulaire en ligne dédié (site internet et rubrique précités). Elles seront consultables sur ce même site.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les mairies aux jours et horaires suivants

- Placey :

- vendredi 22 septembre 2017 de 15h00 à 18h00,**
- vendredi 13 octobre 2017 de 15h00 à 18h00.**

- Noironte :

- **jeudi 5 octobre 2017 de 9h00 à 12h00**
- **samedi 21 octobre 2017 de 9h00 à 12h00.**

Toutes informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Fabien DAVID :

SYBERT
La City
4, rue Gabriel Plançon
25 043 Besançon Cedex

Mail : fabien.david@sybert.fr

Dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au préfet du Doubs, les registres et les pièces annexes avec son rapport et dans un document séparé, ses conclusions motivées.

Le préfet du Doubs en adressera une copie, dès leur réception, à la présidente du SYBERT, aux maires de Placey, Noironte, Audeux, Champagney, Chevigney-sur-l'Ognon, Franey, Lavernay, Mazerolles-le-Salin et Recologne, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également consultables, dans les mêmes conditions, à la préfecture du Doubs (Bureau de la réglementation, des élections et des enquêtes publiques) et sur le site internet précité.

Le Préfet du Doubs est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande déposée par le SYBERT.

Le Préfet,
Par délégation,
Le Chef de Bureau,


Jeannine BENOIT